CENTRE JEAN-GAUVIN - REDÉVELOPPEMENT

NOUVEAU PROJET MIXTE AU 1221 RUE CHARLES-ALBANEL, QUÉBEC

PROMOTEUR: LES IMMEUBLES GAVAN

ARCHITECTES: ATELIER 21

12 JUIN 2025



LOCALISATION

AUTOROUTE FÉLIX-LECLERC





VISION

OBJECTIFS

- Dynamisation d'un site commercial en perte de vitesse par la création d'un milieu de vie dynamique comprenant une mixité d'usages
- Offre d'unités d'habitation dans un marché caractérisé par un taux d'inoccupation particulièrement faible
- Favoriser les déplacements actifs par la proximité de commerces et de services dont le marché d'alimentation IGA des Sources, la pharmacie Jean-Coutu et des restaurants et commerces de détail localisés au rez-de-chaussée des bâtiments faisant face à la Rue Charles-Albanel ou à proximité de ceux-ci

LOGEMENTS

- ± 220 Unités
- Typologies variées allant du studio au logement 5 ½ pièces
- Proportion de grands logements de ±50%

COMMERCES

- ± 2800 m² d'espaces commerciaux
- Relocalisation de commerces existants dont la pharmacie

STATIONNEMENT

- 275 espaces intérieurs réservés aux logements
- 100 espaces pour vélos intérieurs réservés aux logements
- 150 espaces extérieurs
- 25 espaces pour vélos extérieurs

IMPLANTATION











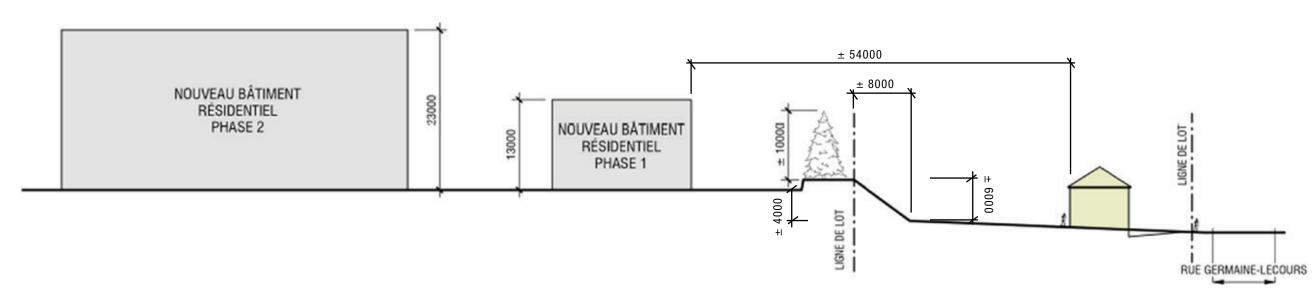


PRÉCISIONS

POINTS FORTS DU PROJET

- Réduction de ±50% des aires minéralisées sur le site
- Augmentation de plus de 200% des aires vertes sur le site
- Aires vertes totalisant ±35% de la superficie du site, par rapport à ±11% présentement sur le site
- Marges latérales plus que doublées par rapport à la réglementation en vigueur du côté de la rue Germaine-Lecours
- Protection et bonification de la zone tampon existante du côté de la rue Germaine-Lecours
- Étude d'ensoleillement concluante par rapport aux propriétés voisines
- Jardin communautaire
- Étude acoustique
- Retrait architectural au dernier niveau du bâtiment le plus élevé faisant face à la rue Charles-Albanel





AMÉLIORATIONS AU PROJET D'ORIGINE

AMÉLIORATIONS

- Architecture de paysage de la cour centrale communautaire précisée et bonifiée
- Grands logements: établissement d'un seuil minimal
- Stationnements extérieurs: établissement d'un seuil maximal
- Stationnements pour bicyclettes: établissement d'un seuil minimal
- Bornes de recharge: établissement d'un seuil minimal

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Zone de bio-rétention pour captation des eaux pluviales
- Système de récupération de chaleur des eaux usées domestiques RegenEau
- Système de climatisation individuel par thermopompes basse température permettant la gestion des cycles de dégivrage
- Systèmes de mécanique/électricité visant 40% plus d'efficacité que le bâtiment modèle.
- Contrôle décentralisé intégrant la pompe à chaleur, les radiateurs électriques et l'échangeur d'air, dans chaque logement
- Gestion efficace de l'eau domestique
- Fenestration de verre triple
- Toitures vertes
- Toitures blanches
- Bornes de recharge électriques
- Recette de béton permettant 20 à 30% de réduction de GES
- Matériaux durables et à fort contenu recyclé